



Septembre 2016
Bulletin d'information n°32



MMMIEUX
CONNECTÉ À MA SANTÉ



MIEUX
dans son corps



MIEUX
dans sa tête



MIEUX
dans sa vie



SOMMAIRE

Votre protection sociale : êtes-vous bien couvert ?	p. 4/5
Retour sur la rencontre mutuelle 2016	p.8
Planning des activités du Club des retraités 2016-2017	p. 13
Santé, bien-être : actions de prévention	p. 10/16
Votre nouvelle carte culture	p. 16

Nouveau !

MGEN lance MMMieux.fr

LA PLATEFORME DE PRÉVENTION
SANTÉ EN LIGNE

Connectez-vous vite
www.mmmieux.fr

Sécurité sociale MGEN : 30, av. du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt

Horaires : Du lundi au vendredi, sans interruption de 9h à 17h30 (sauf le mardi : ouverture à 10h).
Pendant les vacances scolaires, fermeture à 17h.

Pour joindre la MGEN : Par internet : www.mgen.fr - Par téléphone **3676** Service gratuit + prix appel

Mutuelle relevant du code de la Mutualité (75-4407)

Édito

De 1946 à 2016 : MGEN bien présente !

C'est en 1944, à Montrouge, lors du congrès du SNI (Syndicat National des Instituteurs) que Jules-Marie Coq émet l'idée de créer une caisse de prévoyance pour le personnel de l'Éducation nationale.

C'est le **8 décembre 1946**, à Paris, que se décide la création de la MGEN, par les responsables du SNI et de la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale). Ils appellent l'ensemble des 110 sociétés mutualistes à fusionner en son sein.

Les sections départementales organiseront les sections locales de la Sécurité sociale.

Le 8 décembre 2016, MGEN fêtera ses 70 ans !

C'est forte de son histoire, de son évolution que MGEN demeure la mutuelle professionnelle des enseignants, mais aussi, la mutuelle d'autres fonctionnaires, d'autres mutualistes qui adhèrent à nos valeurs de solidarité inscrites dès l'origine.

C'est, avec les syndicats à nos côtés, que le référencement du Ministère de l'Éducation nationale pourra se poursuivre dans les meilleures conditions pour nous, adhérents mutualistes l'année prochaine.

C'est en juillet 2016, que les délégués, en Assemblée Générale de MGEN et Harmonie Mutuelle décident de se rapprocher pour devenir LE pôle mutualiste important, influent, qui va œuvrer dans le domaine de la santé au bénéfice de ses adhérents, dans les années à venir.

« C'est avec vous, que nous pourrons véritablement faire de notre décision une réalisation de longue et grande portée ! »

Extrait du discours de Thierry Beaudet, Président MGEN, lors de l'Assemblée Générale MGEN le 7 juillet 2016.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



Catherine LE HOUEDÉC
Présidente de la section MGEN 92
le 25 juillet 2016

C'est, avec émotion que la section 92 renouvelle sa solidarité avec les victimes de l'attentat de Nice perpétré le 14 juillet, ainsi qu'à celles touchées ailleurs dans le monde. MGEN apporte son soutien aux adhérents touchés par ce drame et s'engage et s'engagera toujours aux côtés des acteurs du vivre et du faire ensemble.

Sommaire

- 3** Votre section MGEN 92 en chiffres
- 4 - 5** Votre protection sociale : êtes-vous bien couvert par votre offre MGEN ?
- 6** Où retrouver le montant de sa cotisation ?
- 7** Comment comparer les offres MGEN sur www.mgen.fr ?
- 8** Retour sur la rencontre mutuelle MGEN 92
- 9** L'Économie Sociale et Solidaire dans le 92
- 10** Les actions de prévention dans le 92
- 11** La prévention du réseau PAS (Prévention, Aide et Suivi)
- 12** izigloo
La Maison des Obsèques
- 13** Planning 2016-2017 du Club des retraités
- 14 - 15** Les partenariats culturels
- 16** Les actions de prévention de la MUFIF
Votre carte culture à détacher



MGEN des Hauts-de-Seine

30-32, avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt

Tél. 36 76

(service gratuit + prix appel)

www.mgen.fr

Numéro tiré à 35 000 exemplaires

Directrice de publication :
Catherine LE HOUEDÉC

La section MGEN des Hauts-de-Seine en chiffres

Accueil des assurés sociaux et des adhérents :

9 258 visiteurs reçus en 2015, soit environ 40 assurés ou adhérents reçus par jour

Depuis le 1^{er} janvier 2016, 2 espaces d'accueil:

- 1 espace mutuel au 30 avenue du Général Leclerc, à Boulogne-Billancourt
- 1 espace d'accueil et de service à La Défense, au sein du Ministère de l'Environnement (accueil sur rendez-vous uniquement)

Affiliés et adhérents gérés par la section au 31/12/2015

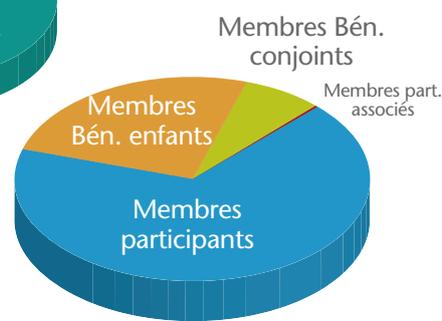
Gérés Sécurité sociale : 39 097 assurés sociaux
15 589 ayants droits



Adhérents MGEN : 44 029 adhérents

Adhérents MGEN : 44 029 adhérents	
dont Membres participants :	30 345
Membres bénéficiaires enfants :	11 387
Membres bénéficiaires conjoints :	3 337
Membres participants associés :	3

Adhérents MGEN FILIA : 3 711 adhérents
CMU-C : 110 personnes

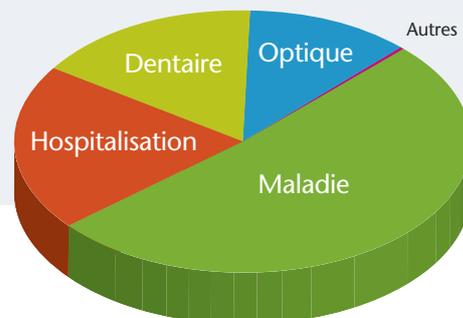


Dépenses santé Sécurité sociale et MGEN

Exercice 2015 – Section des Hauts-de-Seine

Santé = Maladie (51,5 %), Hospitalisation (20,5 %), Dentaire (16,17 %), Optique (11,77 %)

- Remboursement au titre de la SS : 62 340 840 €
ce qui correspond à 1 636 721 décomptes de sécurité sociale traités
- Remboursement au titre de la Complémentaire MGEN : 19 626 009 €



Prestations spécifiques

Exercice 2015 – Section des Hauts-de-Seine : 2 595 103 €

- **Prévoyance : Principaux postes de dépenses**
 - 388 bénéficiaires des Allocations Journalières : 1 148 343 €
 - 28 bénéficiaires des Allocations Invalidité : 578 807 €
 - 160 bénéficiaires de l'Allocation décès : 126 081 €
 - 151 bénéficiaires Dépendance totale : 197 664 €
 - 148 bénéficiaires SAD (Service d'Aide à Domicile) : 71 499 €
- **Action sociale : Principaux postes**
 - 208 bénéficiaires de l'Allocation Handicap : 80 767 €
 - 96 bénéficiaires de l'Allocation Dépendance : 38 149 €
 - 68 bénéficiaires de l'Allocation Orphelinat : 113 312 €
 - Service d'aide à domicile : 32 au titre de l'action sociale, 8070 €
 - Solidarité : 11 prêts ou avances + 11 aides financières (dons)
 - Soins coûteux : 1987 bénéficiaires : 168 806 €
- **Prestation Invalidité Décès** : 349 Prestations invalidité décès (PID) : 1 258 966 €
- **Habitat** : Assurance de prêt : 333 adhésions
Caution : 70 adhésions

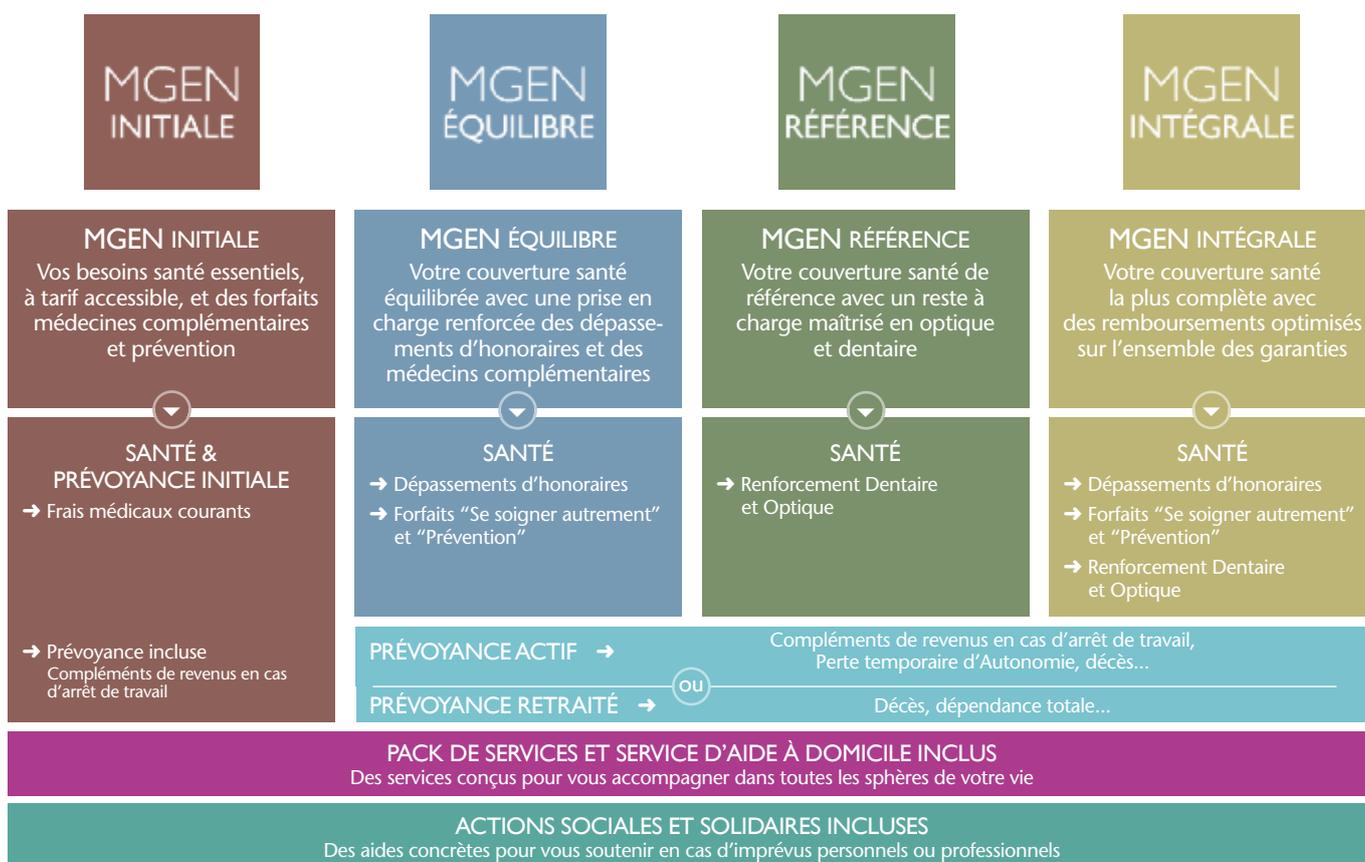
Rentrée 2016 : êtes-vous bien couvert ?

Votre protection sociale avec MGEN Santé Prévoyance

Une gamme complète : Incluant Santé et Prévoyance dans chacune de ses offres, mais également des packs de services et des actions Sociales et Solidaires.

Proposant un accompagnement des adhérents adapté à chaque étape de leur vie.

LA GAMME MGEN SANTÉ PRÉVOYANCE



Depuis le mois de janvier 2016, tous les adhérents MGEN ont basculé sur une offre de la gamme MGEN Santé Prévoyance. Quelques points de repère dans ces nouveautés.

Pourquoi ces changements : le monde de la santé évolue

- L'allongement de la vie : + 15 ans entre 1950 et 2010 – du coup le rapport entre les actifs et les retraités a changé. En 1970, il y avait 6,6 actifs pour 1 retraité ; en 2014, le rapport est de 1,2 actif pour 1 retraité.
- La santé coûte plus cher : + 350 % d'augmentation entre 1950 et 2010
- La sécurité sociale se désengage : déremboursement, participation forfaitaire de 1 € par consultation, franchises médicales, etc.
- Les mutuelles sont lourdement taxées : + 750 % de taxes (passage d'un taux de 1,75 % en 2005 à 13,27 % en 2012)
- La concurrence : le "marché" de la santé intéresse de nombreux acteurs

MGEN évolue : les principaux changements depuis le 1^{er} janvier 2016

- Une nouvelle gamme d'offres : MGEN Santé Prévoyance
 - 4 offres dans la gamme, avec l'ambition de donner du choix et apporter une réponse adaptée à chacun : MGEN Initiale - MGEN Équilibre - MGEN Référence - MGEN Intégrale
 - Une offre toujours globale (couverture santé ET prévoyance) et améliorée sur plusieurs postes : psychothérapie, pharmacie, ostéopathie (forfait), dentaire, optique
 - Et des nouveautés : 6 packs services sont compris dans toutes les offres

Et des principes réaffirmés

- Des cotisations solidaires : intergénérationnelles ; interprofessionnelles ; entre malades et bien portants
- La cotisation est exprimée en fonction de l'âge et en pourcentage des salaires perçus (l'intégralité des revenus du travail est pris en compte via la DADS (Déclaration Annuelle des Données Sociales))
- Taux de redistribution : 93 % des cotisations sont reversées sous forme de prestations en 2015.

Des actions pour un accès aux soins de tous les adhérents avec un reste à charge limité

- Les réseaux conventionnés (optique, dentaire, hospitalier notamment) permettent un reste à charge limité pour des prestations de qualité.
- Et une offre de soins sans dépassement d'honoraire est proposée, comme par exemple au centre de santé MGEN de Paris, dans les établissements de soins de suite MGEN, etc.

Vous souhaitez changer d'offre ?

Cette possibilité vous est offerte maintenant (hors cadre statutaire car normalement le changement d'offre ne peut se faire que tous les deux ans).

Faites votre demande avant le 31 octobre 2016 pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2017.

N'hésitez pas à **prendre rendez-vous** avec un conseiller en appelant le **3676**
Et profitez de tous les services proposés sur votre **espace personnel sur www.mgen.fr**

Témoignages Adhérents

Aurélié GONO
nouvelle élue
au Comité de section MGEN 92



« Désireuse de m'investir dans la vie locale de la mutuelle et d'être associée au fonctionnement de la section départementale, j'ai présenté il y a quelques mois ma candidature au Comité de section MGEN des Hauts-de-Seine. Je tiens à remercier les adhérents qui m'ont élue. Je tenterai de les représenter au mieux durant les six prochaines années !

Concrètement, je participe dans la mesure du possible aux divers Comités de section et Assemblées générales qui contribuent à définir les orientations stratégiques de la mutuelle. Je fais également partie de la Commission « Vie mutualiste et communication » qui élabore le présent bulletin départemental. Par ailleurs, sur mon lieu de travail, l'INS HEA de Suresnes (Institut national d'enseignement supérieur et de recherche spécialisé dans le handicap et les besoins éducatifs particuliers), je m'efforce de tisser des liens entre les adhérents et la mutuelle en répondant ou en relayant les questions posées par mes collègues.

Jusqu'à présent, l'expérience d'élue au Comité de section 92 se révèle humainement très enrichissante et l'accueil chaleureux réservé aux petits nouveaux tant par les personnels de la section que par la présidente y contribue pour une grande part ! »

Christine Maurin
nouvelle adhérente MGEN
suite à la fusion MGEN-MGET



Quel est votre ressenti par rapport à la fusion MGEN-MGET ?

Cela s'est relativement bien passé : on a eu une réunion d'information MGEN et les représentants de notre ex-mutuelle MGET ont été présents pour répondre à nos questions.

La constitution du dossier n'a pas été simple et a demandé beaucoup de vigilance. Il nous a fallu remplir et retourner dans des délais très courts et impératifs plusieurs questionnaires accompagnés de pièces justificatives.

Il y a encore à ce jour des remboursements attendus et des réclamations en suspens de l'ex-MGET (pour des soins survenus en 2015, avant la fusion).

Pour les compléments de revenus, j'ai apprécié que les primes soient reprises dans le calcul après les 3 mois de maladie.

Donc tout se passe plutôt bien ?

Je n'ai pas vraiment de recul pour l'instant. Mais pour le peu de remboursements que j'ai eus, les délais étaient très brefs. Par contre, au niveau des dents, pour les remboursements des couronnes, j'avais 300 € à ma charge sur 900 € de dépenses avant la fusion. Maintenant j'ai 500 € à ma charge. Je me fais soigner par une dentiste qui n'est pas conventionnée avec MGEN – c'est une dentiste que j'avais depuis longtemps et j'avais envie de la garder.

Comment retrouver le montant de ses cotisations

1

Rendez-vous sur www.mgen.fr



2

Rentrer sur votre espace personnel



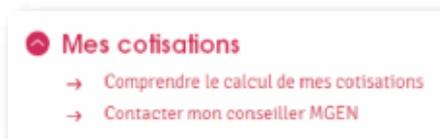
3

Atteindre « Mes cotisations » puis cliquer



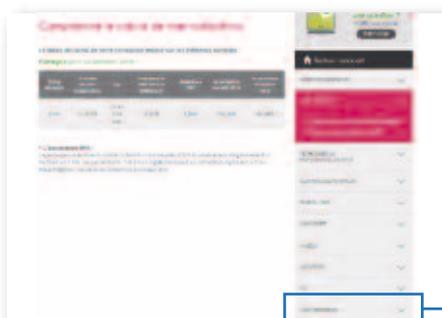
4

Cliquer « Comprendre le calcul de.. »



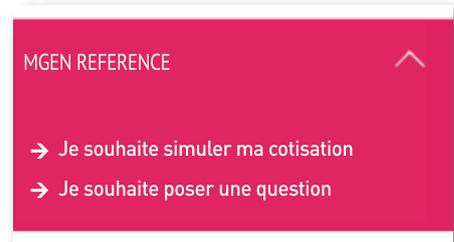
5

Cliquer sur votre offre « MGEN RÉFÉRENCE »



6

Cliquer « Je souhaite simuler ma cotisation »



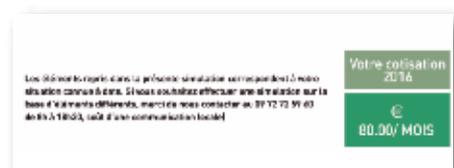
7

Faire défiler la page vers le bas. Votre salaire brut mensuel apparaît



8

Cliquer sur **Valider** le montant de votre cotisation apparaît

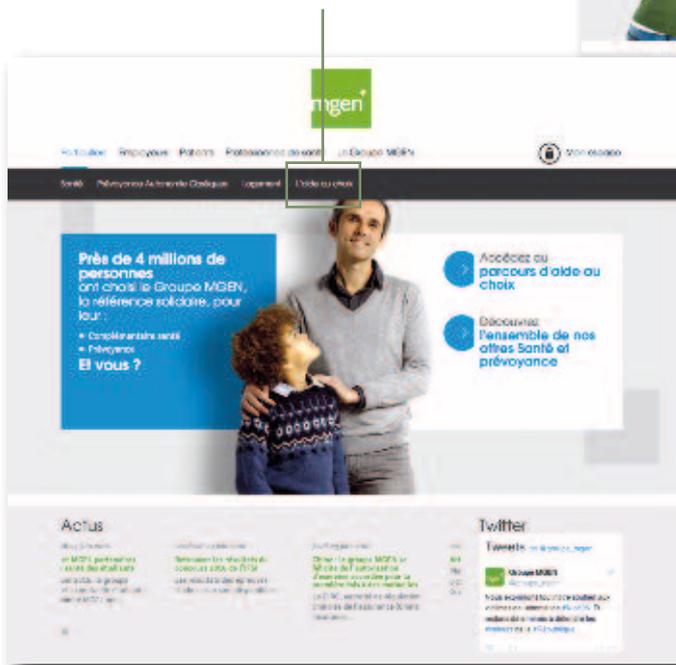
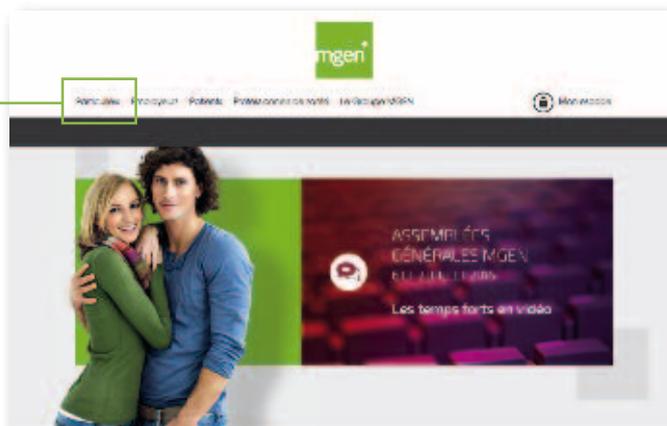


Comparez les offres MGEN Santé Prévoyance

Vous souhaitez savoir si votre offre est celle qui vous convient le mieux ?
Le site mgen.fr vous offre cette possibilité. **Suivez le guide !**

1

Connectez-vous au site mgen.fr
et cliquez sur « **Particuliers** »



2

Cliquez sur
« **L'aide au choix** »

3

Cliquez sur **DÉMARRER**
et laissez-vous guider : répondez
aux différentes questions pour
découvrir l'offre MSP qui vous
correspond le mieux, puis
prenez rendez-vous avec
un conseiller au 3676 !





Vie démocratique locale

Impressions autour de notre Assemblée Départementale et rencontre mutuelle du 1^{er} juin 2016.

Comme chaque année, notre section départementale de la MGEN 92 va à la rencontre de ses adhérents mutualistes. Cette Rencontre Mutuelle revêtait cette année la forme statutaire d'Assemblée Départementale puisqu'il s'agissait d'élire, sur la base de la proposition du Comité de section et du Bureau de section, la délégation départementale de 14 membres (7 titulaires, 7 suppléants) qui représentait notre section à l'Assemblée Générale Nationale de Paris début juillet.

Comme l'an passé, notre rencontre mutuelle se tenait au cinéma le Central à Puteaux. La thématique retenue cette année concernait les questions liées à la Santé et l'Environnement, autour du film « Demain », réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent. Le public était nombreux, entre 65 personnes pour l'assemblée départementale et près de 100 personnes pour le film et le débat qui a suivi.

Le début de cette rencontre a été consacré à des questions de nos adhérents. Pour y répondre, à la tribune : la Présidente de la Section, Catherine le Houedec, le Vice-Président, Loïc Lofficial,

la Directrice de la Section, Marie-Alix Rousset, et un administrateur national, Fabrice Bouquet. À une question posée par un adhérent mutualiste sur le retard de plusieurs semaines dans la réponse à son courrier, la Directrice fait remarquer que le traitement des demandes de dossiers de prestations, d'informations, d'explications ou de gestion des réclamations sont autant d'activités qui sont réalisées en plus de l'accueil et des campagnes de mutualisation. Une enquête de 2015 a montré un taux de satisfaction global de 87% des adhérents et la MGEN a demandé et obtenu la certification AFNOR pour accroître la satisfaction de nos adhérents. On peut noter que des difficultés ponctuelles liées à des problèmes de recrutement des personnels en ce début d'année sont à l'origine de ces retards.

Face au désengagement de la Sécurité Sociale et l'augmentation des restes à charges, certains mutualistes souhaiteraient que la MGEN se recentre sur un rôle de remboursement des soins médicaux et pharmaceutiques. L'administrateur National a démontré que cette attitude conduirait à l'échec de notre

mutuelle face à la concurrence et qu'il faut au contraire s'efforcer de satisfaire la diversité des besoins de nos adhérents (prévention, action sociale, habitat, partenariat culturel...) pour l'amélioration de leur bien-être.

Le film a visiblement séduit notre public par la pluralité des approches qu'il propose. Un collègue, médecin de santé publique, a introduit le débat. Les sujets soulevés étaient très vastes et le temps fut malheureusement trop court pour répondre à des demandes d'engagement auprès de notre mutuelle de la part de certains de nos adhérents, ainsi que pour développer des idées et des expériences, afin de mettre en œuvre des actions locales pour le développement du bien-être collectif. Le cocktail qui a suivi a heureusement permis de poursuivre nos échanges autour d'un buffet convivial.

Cette initiative annuelle de rencontre avec les mutualistes du département n'a été possible que grâce à l'important travail collectif effectué par les militants, les élus et les salariés de la MGEN

La MGEN acteur historique de l'économie sociale et solidaire

Mais qu'est-ce que l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) ?

Un ensemble de structures dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratique et participative.

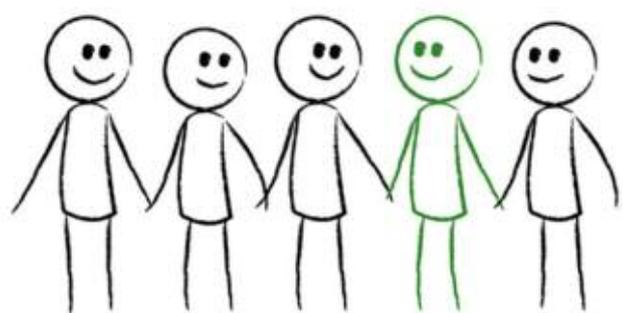
Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis.

Et la MGEN ?

Dès sa création, la MGEN a choisi la solidarité entre ses mutualistes pour assumer collectivement le coût de la santé

et faire face aux aléas de la vie. Tous bénéficient d'une prévoyance efficace.

Notre mutuelle est gérée démocratiquement. C'est ainsi que tous les 2 ans, les mutualistes sont appelés à élire les membres du comité de section. Ce fut le cas cette année avec le renouvellement du tiers de ses membres. C'est encore l'assemblée départementale, qui élit ses représentants à l'Assemblée générale laquelle vote les grandes orientations de la mutuelle et élit ses administrateurs. Mais il ne saurait y avoir de démocratie sans information préalable des mutualistes et c'est le rôle que joue notre presse pour vous faire partager les préoccupations et les réussites du moment.



Nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer. Chaque mutualiste dispose d'une voix et une seule. Le patrimoine accumulé au fil des ans est la propriété collective de tous. Il n'a qu'un objet, garantir les engagements pris par la mutuelle envers ses adhérents et financer de nouvelles protections que l'évolution de la société impose.

Nous sommes fiers de notre belle entreprise mutualiste.

Novembre, le mois de l'ESS, la MGEN présente et active.

Adhérents de la MGEN, n'hésitez pas à nous faire part de vos initiatives pour la promotion de notre modèle économique et retrouvez nous dans les forums locaux où nous serons présents.

D'ores et déjà, rendez-vous le samedi 19 novembre, à Montrouge, où le Conseiller Départemental a invité la MGEN aux côtés de divers acteurs de l'ESS.

Retrouvez toutes les informations sur cette rencontre à Montrouge (adresse, horaires, compte tweeter) sur les pages départementales du site internet www.mgen.fr.

2016 FITDays mgen* triathlon pour tous



Le mardi 7 juin, au Parc des Sévines, la ville de Gennevilliers a accueilli les FIT-Days MGEN.

Cette manifestation sportive a réuni 338 enfants et un peu plus de 100 participants au relais aquathlon des familles et au triathlon. Entourée d'élus et de délégués, Catherine Le Houedec, présidente de la section 92, a prêté main forte, tout au long de la journée, à l'équipe des FITDays.

Sif Ourabah, directeur de la communication du groupe MGEN (à droite sur la

photo) a fait le déplacement pour supporter et récompenser les petits participants.

Neuf enfants de Gennevilliers ont été sélectionnés en finale régionale à Mont-Saint-Martin. Même s'ils ont participé avec tout leur cœur, aucun d'entre eux n'a été sélectionné pour les finales du 12 juillet à Castellan, dans les Alpes de Haute-Provence.

Au vu du succès qu'elle a remporté, cette initiative sera reconduite l'an prochain !

Rester en bonne santé quand on est un aidant



Le saviez-vous ?

2,8 millions de personnes s'occupent personnellement d'un proche dépendant (TNS SOFRES). Le nombre de personnes dépendantes devrait atteindre 1,4 million d'ici à 10 ans (source DREES). C'est pourquoi en avril dernier, la section de Boulogne a tenu à organiser une action prévention à destination de nos adhérents qui aident un proche en perte d'autonomie. Trois diététiciens de l'association Bélenos ont assuré des rendez-

vous de grande qualité. Entièrement à leur écoute, ils leur ont donné des conseils individualisés. Chacun est reparti ensuite avec des propositions concrètes de menus dans le but de rester en forme et de pouvoir continuer à s'occuper personnellement de leur proche dépendant.

Devant le succès de cette action de prévention, la section des Hauts-de-Seine réfléchit à sa reconduction.



La semaine Bleue c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire !

Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et des personnes âgées.

Chaque année, des manifestations sont organisées dans toute la France pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle sans oublier leurs préoccupations et leurs difficultés. Depuis 2 ans, MGEN participe à La semaine bleue de la ville de Colombes.

Les deux années précédentes, une formation à l'utilisation du défibrillateur avait été proposée.

Cette année, le thème retenu est Atout âge : faire société, avec l'objectif de créer du lien entre les générations. C'est pourquoi, la section propose, le 5 octobre 2016, à Colombes, un bilan auditif aux jeunes et aux personnes âgées qui se présenteront. Pour cela, MGEN a fait appel à son réseau Audistya qui a répondu immédiatement présent. Vous pourrez retrouver l'information sur la page départementale du site internet mgen.fr.

Dans le cadre de l'accord cadre entre le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la MGEN, des Réseaux Prévention Aide et Suivi (Réseaux PAS) ont été mis en place.

Les Réseaux PAS viennent en complément des dispositifs existants dans l'académie de Versailles. Leur objectif est de mettre en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail. Tout personnel du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'Académie, adhérent ou non à la MGEN, peut en bénéficier.

Le département des Hauts-de-Seine propose ainsi : un Espace d'Accueil et d'Écoute, de même que des actions de formation.

L'Espace d'Accueil et d'Écoute est un lieu neutre d'écoute et de parole où la confidentialité est garantie. Les personnels de l'Académie peuvent, à leur demande, y rencontrer une psychologue en entretien individuel, dans le respect de la vie privée et du secret professionnel. Ce ne sont pas des lieux de soins. Le nombre d'entretiens y est limité à trois. Des réponses immédiates sont apportées à chaque situation et si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

Prenez rendez-vous à l'**Espace d'Accueil et d'Écoute** pour en parler en toute confidentialité avec un(e) psychologue, en téléphonant au :

<p>EAE de l'Essonne 01 69 87 47 40 <small>du lundi au vendredi de 9h00 à 17h</small> Les rendez-vous ont lieu au 1, rue Pasteur 33, bd Dubreuil 91000 Evry 91400 Orsay Alternativement, une semaine sur deux les mercredis après-midi sur rendez-vous uniquement</p>	<p>EAE des Hauts-de-Seine 01 46 09 20 25 <small>du lundi au vendredi de 9h30 à 17h</small> Les rendez-vous ont lieu au 30-32 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt Le mercredi après-midi sur rendez-vous uniquement</p>
<p>EAE du Val d'Oise 01 30 31 55 80 <small>(N° vert)</small> 06 42 60 92 16 <small>du lundi au vendredi de 9h à 17h ou 9h-18h</small> Les rendez-vous ont lieu au 1, place de la Pergola 95000 Cergy sur rendez-vous uniquement</p>	<p>Université Paris Ouest Nanterre La Défense Service médical (Bâtiment E / Rez de Chaussée / Porte 5) 200 avenue de la République 92000 Nanterre Le lundi matin sur rendez-vous uniquement</p>
<p>EAE des Yvelines 01 39 30 53 71 <small>du lundi au vendredi de 9h30 à 17h</small> Les rendez-vous ont lieu au 41 avenue du Centre 78180 Montigny-le-Bretonneux Le mercredi sur rendez-vous uniquement</p>	<p>Pour tout renseignement : pasversailles@mgen.fr</p>







Des formations sont également organisées.

Pour l'année scolaire 2016-2017, sont donc inscrites au Plan Académique de Formation ainsi qu'au Plan Départemental de Formation les formations suivantes :

- Mal de dos, mal à l'épaule, stress au travail
- La voix, un outil à explorer

ET SI ON S'OCCUPAIT DE LA SANTÉ DE VOTRE LOGEMENT?

izigloo
LES SOLUTIONS QUI FONT DU BIEN À QU'ILS SONT ET À CEUX QUI Y VIVENT

Que vous soyez locataire ou propriétaire, MGEN vous propose en exclusivité **izigloo**. Bénéficiez d'une analyse inédite de votre habitat : bilan énergétique en ligne, identification des axes d'amélioration et proposition de travaux éventuels avec une estimation chiffrée, mise en relation avec des artisans qualifiés et agréés près de chez vous... Un conseiller **izigloo** vous accompagne pour gagner du temps et réduire vos coûts !

Avec izigloo.com, profitez gratuitement* de services 100% utiles pour votre habitat.

La Maison des Obsèques



Près de chez vous, un réseau de 15 agences parisiennes

La Maison des Obsèques, premier réseau funéraire mutualiste, et les Services Funéraires - Ville de Paris ont signé un contrat de partenariat fondé sur leurs valeurs communes d'honnêteté, de transparence et de qualité de service rendu.

La Maison des Obsèques a été créée en 2015 à l'initiative du groupe Harmonie, du groupe MGEN et de la mutuelle prévoyance obsèques Mutac, avec l'ambition de rassembler, à l'horizon de 2025, quatre cents agences de pompes funèbres partout en France.

En novembre 2015 un accord-cadre a été signé avec l'Union du Pôle Funéraire Public (UPFP). Il permet aux agences adhérentes de l'UPFP de s'affilier au réseau mutualiste, c'est-à-dire d'utiliser la marque et l'enseigne « La Maison des Obsèques ».

Le partenariat avec les Services Funéraires - Ville de Paris (SFVP) est une nouvelle concrétisation de cet accord.

Qu'est-ce que cela change pour vous ?

Ce rapprochement entre deux acteurs privé et public à but non lucratif, basé sur des valeurs partagées illustre la volonté de la Maison des Obsèques et des Services Funéraires - Ville de Paris de contribuer à l'accès à des services funéraires de qualité pour tous.

Le tiers payant

La mutuelle et les Services Funéraires - Ville de Paris ont signé une convention de tiers-payant. La prise en charge sera à hauteur de la couverture de votre offre.



Votre mutuelle vous accompagne encore plus loin

“MGEN, Harmonie Mutuelle et MUTAC, la mutuelle spécialiste de la prévoyance obsèques, se sont associées pour créer votre réseau funéraire, La Maison des Obsèques, le premier réseau funéraire mutualiste sur le territoire français.

Votre mutuelle vous propose à présent des solutions complètes pour soutenir vos proches au moment du décès.”

Club des retraités Section des Hauts-de-Seine

44, rue Louveau - 92320 Châtillon

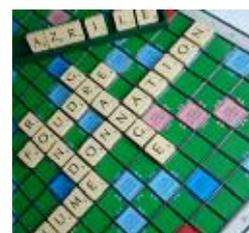
Le club des retraités des Hauts-de-Seine, dont la mission principale est l'action sociale, propose de nombreuses activités qui permettent de passer des moments conviviaux tous ensemble.

Pour avoir des renseignements sur les activités et connaître le calendrier de la reprise vous pouvez :

- aller sur le blog : <http://clubmgen92.blogspot.fr>
- téléphoner au club : 01 41 90 07 78
- envoyer un courriel : bureauclub92@orange.fr

Planning 2016/17

Domaine	Activités	Jours (les horaires précis seront sur le blog)
Arts et culture	Arts plastiques	Mercredi matin
	Patchwork	Mercredi matin
	Cercle de lecture	Jeudi après-midi 1 fois par mois
	Cercle de poésie	Mercredi après-midi 1 fois par mois
	Chorale	Jeudi matin
	Opéra	
	Visites guidées	
Langues	Anglais	Mardi matin
	Espagnol	Vendredi matin
	Italien	Lundi après-midi
Jeux de société	Bridge	Mardi et vendredi après-midi
	Échecs	Lundi après-midi
	Scrabble	Mardi après-midi
	Tarot	Jeudi après-midi
Informatique	Android	Mercredi matin
	Atelier	Jeudi après-midi
	Excel	Lundi après-midi
	Internet débutant	Jeudi matin
	Les mordus	Vendredi
	Libre office	Mardi matin
	Photoshop	Lundi matin - Mercredi après-midi
	Word	Mardi matin
Voyages	Ardèche	19 au 24 septembre 2016
	Naples	4 au 11 octobre 2016
Activités sportives	Randonnées	Mardi journée - Vendredi après-midi
	Tai chi	Lundi matin
Projets	Allemand	
	Art floral	
	Atelier théâtre	
	Histoire de France	
	Arts plastiques	
	Histoire de l'art	



Activités proposées par la 2FOPEN-JS 92 en collaboration avec le Club MGEN

L'accompagnement mutualiste : une mission du Club

L'objet des Clubs MGEN étant l'action sociale en faveur des membres participants retraités, un groupe action sociale a été créé au sein du Club MGEN 92. Accompagnement de mutualistes fragilisés, aide aux démarches administratives, appels téléphoniques, visites, entraide sont des exemples d'actions menées par des volontaires de ce groupe.

→ Si vous êtes en perte d'autonomie, ou si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler le club au 01 41 90 07 78 pour obtenir ce soutien.

Profitez des avantages offerts par nos partenaires culturels aux adhérents MGEN !

De nouveaux établissements culturels ont rejoint la liste de nos partenaires : vous avez encore plus de choix pour profiter des avantages et tarifs préférentiels.

Rendez-vous sur la page départementale du site internet www.mgen.fr, dans la Rubriques « Actus locales » :

<https://www.mgen.fr/sections/section-des-hauts-de-seine/> pour connaître nos partenaires culturels et consulter la liste des événements ou spectacles à tarifs très préférentiels. Pour bénéficier des tarifs réduits, présentez la "carte culture MGEN 92" ou tout autre document mentionnant votre appartenance à la mutuelle MGEN.



Pour réserver vos places :

En ligne : nouveauté cette année, vous pouvez réserver en ligne directement vos places depuis www.theatre-suresnes.fr.

En vous connectant sur la plateforme de vente en ligne, créez votre espace personnel (si vous n'êtes pas déjà spectateur du Théâtre), sélectionnez vos spectacles et bénéficiez du tarif ci-dessous avec le code promotionnel « MGEN1617 » (2 places par personne, toute place supplémentaire au tarif normal).

Par téléphone au 01 46 97 98 10 (mardi au samedi, de 13h à 19h) ou sur place

Par courrier sur papier libre, accompagné du règlement à l'ordre du Théâtre de Suresnes.

Théâtre de Suresnes Jean Vilar

Saison 16 / 17 : OFFRE TARIFAIRE MGEN sur une sélection de spectacles (Dans la limite des contingents disponibles)

Réjouissons-nous, le partenariat entre le Théâtre de Suresnes Jean Vilar et la MGEN est renouvelé. Ce haut lieu du hip hop, présente aussi du théâtre classique ou contemporain, de la musique, du cirque avec près de 40 propositions différentes.

Sur une sélection de spectacles (voir ci-dessous), vous bénéficiez, grâce à ce partenariat, d'un tarif exceptionnel que les spectacles soient en tarif A ou B.

Les spectacles proposés

Medianoche : Vicente Pradal
8, 9, 14, 15 et 16 oct. - Tarif B

Les Epiphanies : *Mystère profane* / Textes d'Henri Pichette, M.e.s Pauline Masson, avec Stanislas Roquette... - 11, 12 oct. et 3, 4 et 5 nov. - Tarif B

Traviata : Benjamin Lazar, Judith Chemla, Florent Hubert - 18, 19 et 20 nov. - Tarif B

Sacré Printemps : Nathalie Fillion
29 nov. à 21h Tarif B

Les Cahiers de Nijinski : *Nijinski* / M.e.s Brigitte Lefèvre, Daniel San Pedro - 1^{er} déc. à 21h - Tarif B

Suresnes cités danse

Soirée anniversaire, 25 ans : 25 danseurs
7 et 8 janv. 2017 - Tarif A

Dakhla : chorégraphie Abou Lagraa (création)
12, 13, 14, 15, 16 janv. - Tarif B

Les Forains : chorégraphie Anthony Egea
Mardi 31 janv. mercredi 1^{er} fév. à 21h - Tarif B

Bérénice : *Racine* / Jacques Osinski
24, 25, 26, 28 fév. - Tarif B

L'Héritier de Village : Marivaux / Sandrine Anglade
19 et 21 mars - Tarif B

Orchestre Titanic : *d'Hristo Boytchev* / Mise en scène Philippe Lanton - 14 mars - Tarif B

Musica Sacra : *Les Cris de Paris*, Direction Geoffroy Jourdain : Œuvres autour de Monteverdi
31 mars - Tarif A

Don Quichotte : *d'après Cervantès* / Jérémie Le Louët
28 avril - Tarif B

Théâtre de Suresnes Jean Vilar :

16, place Stalingrad 92150 Suresnes
Parking gratuit à l'arrière du Théâtre.



Théâtre de la Clarté, Boulogne-Billancourt

Le théâtre de la Clarté est un théâtre privé de 200 places qui encourage les rencontres avec les comédiens et les professionnels avant ou après le spectacle. Le Théâtre de la Clarté propose une programmation culturelle variée : des spectacles « jeune public », ainsi que des pièces de théâtre pour tous les publics, one man show et one woman show. Il organise également des cours pour les enfants et les adultes.

Venez profiter des offres promotionnelles que le théâtre fait régulièrement, pour les adhérents MGEN !

Théâtre de la Clarté

74, av du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt - (Métro ligne 9 : Billancourt) Réservations : 01 46 05 18 40



CARRÉ BELLEFEUILLE

Au cœur de Boulogne-Billancourt, le Carré Belle-Feuille propose une programmation éclectique à dominante musicale. De Thomas Dutronc à Luz Casal, l'excellence est au rendez-vous de la chanson. Le music-hall brille de tous ses feux grâce aux Sea Girls et Tap Factory. Comme toujours une place de choix est réservée au jazz, servi, entre autres, par les voix de Sarah McKenzie et de Richard Bona. Quant aux amateurs de musique classique, ils seront comblés avec le double chœur accentus/ Arslys Bourgogne et l'ensemble Opera Fuoco. Confortée par son succès, l'aventure théâtrale se poursuit alternant pièces classiques et contemporaines tandis que les humoristes font leur entrée avec Pascal Légitimus et Ben.

Une saison aux chemins multiples sous le signe de la légèreté et de l'intensité.

Pour les adhérents MGEN ce semestre, deux spectacles au tarif réduit :

- Cinématique le mardi 22 novembre à 23€ au lieu de 28€
- La Grande Sophie le mardi 13 décembre à 28€ au lieu de 34€



Réservations au 01.55.18.54.00
www.boulognebillancourt.com

60, rue de la Belle Feuille
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Metro 9 : Marcel Sembat

Théâtre 71 Malakoff

Scène Nationale

Saison 16 / 17 :

Les adhérents de la MGEN bénéficient sur présentation de la carte culture MGEN 92, d'un tarif de 18 € au lieu de 27 €, et de 10 € au lieu de 14 € (pour les moins de 30 ans) sur les spectacles programmés au Théâtre 71. Pour les Brunch # et les Jazz #, le tarif est de 8 € par concert. En outre, certains spectacles sont à tarifs très préférentiels 14 € au lieu 18 € et 10 € au lieu de 14 € (pour les moins de 30 ans) : Blockbuster, Illusions et Palestro.



BLOCKBUSTER : Le Collectif Mensuel et l'auteur Nicolas Ancion nous convient à une politique-fiction où le peuple décide de mener la riposte contre la classe dominante. Ces impertinents compères belges érigent l'humour en arme de contestation en détournant plus de cent quarante super-productions américaines. Sur scène, ils façonnent l'action de ce montage titanesque en y prêtant leurs propres voix et discours, alternant doublages, musiques et bruitages, dans une parodie truculente à mi-chemin entre le cinéma et le théâtre.

Du 7 au 15 octobre - Vendredi, mardi à 20h30 / mercredi, jeudi et samedi à 19h30 / dimanche 16h.

Tarif très préférentiel à 14 € (10 € pour les moins de 30 ans)
+ d'infos : www.theatre71.com

Nanterre Amandiers

Centre dramatique national



Nanterre-Amandiers - Centre Dramatique National, est un théâtre de croisements entre les arts, dédié aux écritures scéniques contemporaines et à la recherche. Un lieu de création ouvert sur le monde proposant à un large public les visions stimulantes, nécessaires et audacieuses des artistes de notre époque. Nathalie Vimeux, co-directrice depuis janvier 2014, s'engageant vers de nouveaux projets, Philippe Quesne en assure désormais seul la direction, entourée de son équipe

La saison 2016-17 représente une exploration multiple des possibilités d'être ensemble. Les créations de cette saison sont des traversées d'un monde bouleversé voire infernal. Elles cherchent la lumière dans les profondeurs de l'être ou de la terre, explorant d'autres chemins que celui des affirmations évidentes et des progrès certains. Elles font parfois le détour par le monde de l'enfance ou le monde animal où se mêlent intuitions et obstinations et où s'expose notre responsabilité devant la société à venir.

Tarifs réservés aux adhérents MGEN :

Spectacles : 20 € (au lieu de 30 €)

Carte adhésion à 15 € (au lieu de 25 €), qui fait bénéficier d'un tarif 10 € sur tous les spectacles

Réservation : 01 46 14 70 00

ou sur place du mardi au samedi de 12h à 19h.

Accès : 7, av. Pablo Picasso 92000 Nanterre - RER - ligne A - arrêt Nanterre préfecture puis navette gratuite toutes les 15mn

www.nanterre-amandiers.com

Sèvres Cité de la Céramique



Renseignements :
www.sevrescitereceramique.fr



Inscriptions : Tél. : +33(0)1 46 29 22 05

Mail : visite@sevrescitereceramique.fr

Accès : Métro ligne 9, « Pont de Sèvres »
(puis une station avec les bus 169, 179, 279, 171, 426) Tramway T2 : arrêt « Musée de Sèvres »

Théâtre de Châtillon



Les adhérents MGEN bénéficient du tarif réduit sur l'ensemble des spectacles programmés au Théâtre, et du tarif exceptionnel de 4€ sur les séances du Cinéma de Châtillon.

Les spectacles du début de la saison 16 / 17 :

Play mobile - station #2.1 : Arts dans l'espace public
23 septembre au 1^{er} octobre

Iliade : d'après Homère / Pauline Bayle - théâtre - vendredi 7 octobre

Je danse parce que je me méfie des mots : kaori ito - danse
vendredi 14 octobre

Nous qui avons perdu le monde : Mémorial - fresque poétique & musicale - mardi 18 octobre

Don Quichotte : d'après Cervantes / cie des Dramaticules - théâtre
3 au 5 novembre

Wild : cie Fearless Rabbits - arts du mouvement - vendredi 18 novembre

Votre Faust : Henri Pousseur / Michel Butor / Aliénor Dauchez
opéra aléatoire » vendredi 25 novembre

Peuplé, dépeuplé : Christian & François Ben Aim - danse
vendredi 2 décembre

Blanche : Céline Schnepf - théâtre conté - jeudi 8 et vendredi 9 décembre

Savoir enfin qui nous buvons : Sébastien Barrier - arts de la parole
vendredi 16 et samedi 17 décembre

Réservation au 01 55 48 06 90 / billetterie@theatrechatillon.com

Théâtre de Châtillon : 3, rue Sadi Carnot 92320 Châtillon

Cinéma de Châtillon : 7, bis rue de la Mairie 92320 Châtillon

Théâtre Jean Arp, Clamart



Explorez toute la richesse du spectacle vivant avec la programmation 2016/2017 du Théâtre Jean Arp, scène conventionnée de Clamart !

Les 34 spectacles programmés cette saison font une fois de plus la part belle au théâtre, la danse, la musique, le cirque, l'humour et la marionnette. Les plus grands noms (Vincent Delerm, Jeanne Cherhal, Verdi, Tchekhov...) côtoient des artistes émergents pour vous faire rêver, vous émuvoir, vous apporter un autre regard sur notre société ou vous faire rire.

Bénéficiez du tarif réduit 1 en tant qu'adhérent MGEN, soit 18€ au lieu de 24€, ou 13€ au lieu de 17€ (en fonction des spectacles).

Réservations :

- 01 41 90 17 02 en précisant que vous êtes adhérent MGEN
- sur place à la billetterie, muni(e) de votre carte d'adhérent ou carte culture, du mardi au vendredi de 14h à 19h, le samedi de 10h à 13h30.

Théâtre Jean Arp : 22, rue Paul Vaillant Couturier • 92140 Clamart

Château de Malmaison, Rueil

Musée national



La visite du château et du parc permet d'apprécier tout le charme de cette « campagne » qui a su conserver son atmosphère intime et son caractère d'authenticité.

Pour tout renseignement :
www.chateau-malmaison.fr
Gratuité pour les détenteurs du Pass-Education
Tarif réduit sur présentation de la carte culture MGEN

Accès : En transport en commun : depuis La Défense, autobus 258 arrêt Le Château

En voiture :
Par la RN13 - 12 km de Paris - Parking gratuit
Autolib' : station à proximité

Prévention : des actions santé pour tous

(de septembre à décembre 2016)



La Mutualité Française Ile de France (MUFIF) représente plus de 250 mutuelles en Ile-de-France, dont la MGEN. La MUFIF assure la représentation et la défense des mutuelles et de leurs adhérents dans notre région, elle anime et coordonne la vie mutualiste régionale. La MUFIF met également en œuvre des actions gratuites de prévention et de promotion de la santé.

Thème : Santé environnementale / Santé de l'Enfant

Action	Date	Public	Lieu	Inscription
Atelier : Bébé arrive, un cocon sans pollution	23/09 - 14h/16h 14/10 - 14h/16h 09/12 - 14h/16h	Futurs et jeunes parents ; Grands-parents	Institut mutualiste Montsouris Paris 14	Sothéara VAN 01 55 07 57 76 svan@mutualite-idf.fr
Stage : Premiers secours aux jeunes enfants et aux nourrissons	23/09 - 07/10 - 19/10 - 04/11 - 18/11 - 02/12 - 14/12 de 9h à 16h	Tout public	Mutualité française IDF 15, Cité Malesherbes Paris 09	Laurence Dobenesque 01 55 07 57 83 ldobenesque@mutualite-idf.fr

Thème : Santé des Séniors

Action	Date	Public	Lieu	Inscription
Stage de 3 jours : Journées Tremplin pour la Retraite	15, 22 et 29 septembre de 9h30 à 17h	Retraités depuis 6 mois à 1 an	Mutualité française IDF 15, Cité Malesherbes Paris 09	Laurence Dobenesque 01 55 07 57 83 ldobenesque@mutualite-idf.fr
	4, 11 et 18 octobre de 9h30 à 17h			Eric Lefebvre 01 55 07 57 79 elefebvre@mutualite-idf.fr
	8, 15 et 22 novembre de 9h30 à 17h			Laurence Dobenesque 01 55 07 57 83 ldobenesque@mutualite-idf.fr
Réunion d'information & Ateliers Mémoire	5 octobre 12 oct 2016 au 25 janv 2017	Retraités	92310 Sèvres	Aurélie Batteux 01 41 14 11 49 aurelie.batteux@ville-sevres.fr

Thème : Nutrition Santé / Santé de la Femme

Action	Date	Public	Lieu	Inscription
Atelier : Mangez, bougez, relaxez	Les mardis du 20 sept. au 25 octobre de 9h30 à 12h	Tout public	Mutualité française IDF 15, Cité Malesherbes Paris 09	Corinne Péguet 01 55 07 57 75 cpeguet@mutualite-idf.fr
Atelier : 2 séances Questions de femme à partir de la quarantaine	23 sept et 7 oct de 9h30 à 11h30	Femmes à partir de la quarantaine		Isabelle Bertrand 01 55 07 57 84 ibertrand@mutualite-idf.fr

Votre Carte Culture MGEN Hauts-de-Seine

Détachez la carte et complétez les informations au verso.

Conservez cette carte !

Elle vous donne accès aux avantages accordés aux mutualistes MGEN auprès de nos partenaires culturels. Retrouvez la liste de nos partenaires en pages 14 et 15, ou sur les pages départementales du site internet mgen.fr.

